
VILLARZEL INFOS



Juillet 2026

● www.villarzel.ch ●

Commune de Villarzel



Sommaire :

- Mot du Syndic
- Décisions du Conseil général
- Diverses informations des municipaux
- Diverses informations de l'administration
- Naissances et décès
- Hommages
- Campagne de promotion de la santé
- Diverses nouvelles sur la vie de la commune et sur les associations aux alentours



Billet du Syndic

Rédigé par Max Blaser

Chères habitantes et chers habitants de Villarzel, de Sédeilles et de Rossens,

C'est donc mon dernier billet du Syndic et après quinze années riches, intensives et fructueuses !

C'est l'occasion de jeter un œil sur ce que nous avons réalisé depuis 2011, de nous retourner sans nostalgie, ni regret sur les années qui passent puisque nous ne sommes de toute manière que des passants, des pèlerins...

Syndic d'emblée, encore jeune et svelte, j'avais hérité d'une commune parfaitement opérationnelle : L'équipe municipale précédente, sous la houlette de Mme Geneviève Mayor, avec Claire-Lise Bonjour au secrétariat et déjà Sylviane Terrin à la barre des finances, prenait un soin particulier à la communication (site Internet, Villarzel info, ...) et à suivre les dossiers avec célérité et précision.



Max Blaser
Syndic

La demi année de 2011 fut marquée par le centenaire de Mme Rosa Baehler, et par la disparition des figures marquantes de notre commune, William Rossier et Jacques Rubattel ! Alors rassurez-vous je ne vais pas énumérer tous les décès et les naissances dans ce billet, mais il a toujours été essentiel pour moi de ne pas simplement administrer une commune, mais aussi de garder en mémoire que cette tâche était d'abord au service d'êtres humains.

« La commune » c'est, après la famille, la première organisation qui est en charge de gérer des biens publics de nos villages : Mettre à disposition des routes, des bâtiments pour l'enseignement, pour la vie associative ; gérer les réseaux pour l'approvisionnement et l'élimination des eaux, des ordures. C'est aussi édicter des règles en matière d'aménagement du territoire, de construction et de police pour le vivre ensemble.

Au cours de mes trois mandats de 5 ans, avec mes successifs collègues, nous avons conduit et réalisé beaucoup de dossiers, nous avons essayé d'améliorer sans cesse les infrastructures au service de la population. Je citerais trois grands chantiers réalisés et un projet en devenir :

Le premier, le plus visible, est la rénovation du collège de Villarzel avec la place de jeu et de stationnement à proximité ! Une très belle mise en valeur de notre patrimoine et de remarquables infrastructures pour les familles et les sociétés tout en bénéficiant de locations d'appartements.



Le second est l'engagement en 2014 d'un employé communal professionnel et l'acquisition d'un véhicule pour lui permettre d'accomplir ses tâches. Pour une petite commune ce fut un pari osé mais le résultat est là : l'employé communal sait tout, voit tout, entretient les infrastructures et les municipaux planifient et administrent ! Cette décision a été prise aussi parce que les Municipaux travaillaient à l'extérieur et ne pouvaient pas

assumer des tâches d'édilité comme au temps de jadis ! Ce fut un choix judicieux et il n'y a pas de retour possible.

Le troisième est évidemment le nouveau plan d'affectation communal, appelé affectueusement PAC ! Ce projet nous a occupé intensivement de 2012 à 2019 ! Il a fallu beaucoup d'endurance pour ne pas se laisser décourager par les haies administratives et légales. Il a fallu de la témérité pour se frayer un chemin nouveau et parvenir à échanger des droits à bâtir. Il a fallu de la persuasion et des arguments pour convaincre les propriétaires dézonés que ce chemin était le moins pire des scénarios et finalement il a fallu la confiance des membres du Conseil Général pour valider cette procédure hors norme. J'estime aujourd'hui que nous avons fait un bon travail pour la collectivité, pour la préservation de la qualité de vie, du tissu bâti et, élément non négligeable, pour les finances communales.

Pour le dossier en devenir, il s'agit du développement de la Zone d'Installation Publique (ZIP) de Sédeilles : Ce dossier visait, dès 2016, à faire de la zone de la grande salle de Sédeilles, et de la ferme de l'orphelinat un pôle destiné à accueillir un dépôt de bus de CarPostal et une nouvelle grande salle avec abris PC. C'est avec beaucoup de regret et d'amertume que nous avons dû renoncer aux garages pour les bus. Beaucoup d'études, d'innombrables

“C'est l'occasion de jeter un œil sur ce que nous avons réalisé depuis 2011, de nous retourner sans nostalgie, ni regret sur les années qui passent puisque nous ne sommes de toute manière que des passants, des pèlerins...”

séances et une facture salée pour un résultat maigre pour le moment. Toutefois les éléments sont en place pour donner naissance à de belles réalisations lors de la prochaine législature. Je me réjouis d'en voir les fruits et profite de remercier la nouvelle municipalité pour son engagement futur sous la conduite d'Alain Renaud.

J'ai souvent dit que j'adorais ce travail de syndic parce qu'il permet de réaliser concrètement des projets de proximité au service des gens avec qui nous vivons, au service d'une communauté à laquelle on appartient. Je ne peux que vous encourager à participer à la vie politique du premier échelon démocratique de notre Pays. Mais il faut aussi savoir s'arrêter avant de ne plus avoir la même flamme et la même patience. Et ce moment est arrivé pour moi... je me rends compte ne plus supporter parfois les attentes et exigences à l'égard de l'Etat, ou plutôt de la commune dans ce cas particuliers. C'est l'individu d'abord, avant le bien commun ! On s'adresse à la commune avant de s'adresser à son voisin quand un arbre déborde sur sa parcelle, parce que l'on ne sait plus se parler !

Je ne peux terminer ce billet sans remercier toutes celles et ceux que j'ai côtoyés au cours de ces 15 ans : Le personnel communal, les collègues successifs municipaux, les conseillers, les instances régionales et cantonales. Mais je veux surtout remercier ma chère Nicole, pour sa patience et sa compréhension à chacune des innombrables absences. Pour son oreille attentive aussi lorsque les choix perturbaient mon esprit. Je me réjouis de passer plus de temps avec toi et devenir le mari d'une radieuse et stylée grand-mère, puisque nous aurons cette immense chance en 2026 !

Prenez soins de vous, et aussi un petit peu de votre commune !

Max Blaser



Elle est pas belle la vie ?

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 22 juin 2026

Rédigé par Marie Rossier



**Conseil général
de la commune de
Villarzel**

Villarzel, le 23 juin 2026

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 22.06.2026

Dans l'ordre des points à l'ordre du jour, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

Préavis municipal 1-2026 : Arrêté d'imposition 2027

Le Conseil général, suivant le rapport de la commission de gestion et des finances, **adopte à l'unanimité le préavis 1/2026.**

Le taux d'imposition communal est fixé à 75% du taux cantonal de base pour l'année 2027 et toutes les autres rubriques d'imposition restent inchangées par rapport à l'année 2026 conformément à l'arrêté d'imposition annexé au préavis.

Préavis municipal 2-2026 : Comptes et gestion 2025

Le Conseil général, suivant le rapport de la commission de gestion et des finances, **adopte à l'unanimité les 2 articles du préavis 2/2026.**

Art.1 D'adopter les comptes 2025 tels qu'ils sont présentés dans le préavis municipal avec :

- total de charges de CHF 2'648'983.77
- total des revenus pour CHF 2'648'983.77
- Sans excédent de produits ni de charges.

Art.2 De prendre acte du rapport de gestion de la Municipalité.

Préavis municipal 3-2026 : Modification du règlement sur les déchets et investissements y relatif.

Le Conseil Général, suivant le rapport de la commission des infrastructures, **adopte les 3 articles du préavis, soumis au vote séparément.**

Article 1 D'autoriser la Municipalité à prélever une taxe forfaitaire déchets de CHF 100.00 au lieu des CHF 60.00 habituels. Cette mesure, hors budget, est limitée à l'année 2026. **Oui à l'unanimité.**

Article 2 D'approuver les modifications du règlement communal sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets, et les modifications des directives y relative. **Est accepté avec 1 non.**

Article 3 D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 140'000.00 destiné à acquérir deux bennes pour l'élimination des ordures ménagères, et de financer cette dépense par les liquidités courantes. **Est accepté avec 1 non et 1 abstention.**

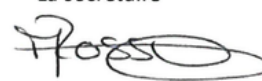
Au nom du Conseil général :

La Vice-Présidente


Frédérique Imberechts



La secrétaire


Marie Rossier

Résultats des élections à la municipalité – 8 mars 2026

Législature 2026-2031

Rédigé par Letizia Sauterel

Candidats-tes	Suffrages	Pourcentages	Statuts
Barthlomé Nadia	157	7.929%	Elue
Chételat Cédric	148	7.475%	Elu
PfanderJocelyne	145	7.323%	Elue
Renaud Alain	138	6.970%	Elu
Schülé Jean-Marc	124	6.263%	Elu
Adler Quentin Louis	65	3.283%	Non élu
Lourdin Lionel	41	2.071%	Non élu



La Municipalité tient à remercier l'ensemble des candidates et candidats ainsi que les citoyennes et citoyens qui ont pris part au scrutin.

Elle tient également à adresser ses remerciements au bureau du Conseil pour l'organisation, l'engagement et le travail accompli à l'occasion des scrutins du 8 mars 2026.

Grâce à votre préparation, à votre disponibilité et à votre sens des responsabilités, les opérations de dépouillement se sont déroulées dans d'excellentes conditions et avec efficacité.

Résultats des élections à la syndiculture – 26 avril 2026

Rédigé par Letizia Sauterel

Une seule candidature à la syndiculture a été déposée dans le délai imparti conformément aux dispositions légales en vigueur, une seule candidature a été enregistrée dans le délai imparti.

En conséquence, conformément aux dispositions légales en vigueur, l'élection s'est déroulée de manière tacite.

Le Conseil général adresse ses sincères félicitations à M. Alain Renaud pour son élection à la fonction de syndic et lui souhaite plein succès dans l'exercice de son mandat au service de la collectivité.



Alain Renaud

Nouvelle législature 2026-2031

Rédigé par Letizia Sauterel

A l'issue des élections communales, le Conseil général et les employés communaux adressent leurs chaleureuses félicitations aux candidats-es élus-es pour cette nouvelle législature.

Le résultat de ces élections témoigne de la confiance accordée par la population à celles et ceux qui ont accepté de s'engager au service de la collectivité. Cet engagement représente une responsabilité importante, au bénéfice du développement de la commune et du bien-être de ses habitantes et habitants.

La nouvelle législature s'ouvre dans un esprit de collaboration, de dialogue et de respect des valeurs démocratiques. Les autorités communales se réjouissent de cette nouvelle collaboration et de relever ensemble les défis à venir et ainsi poursuivre le développement harmonieux de la commune.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de succès dans l'exercice de leurs fonctions et les remercions pour leur disponibilité et leur engagement au service de la vie communale.



C. Chételat - J. Pfander - A. Renaud - A. M. Freiss (Préfète)
J.-M. Schülé - N. Barthlomé

Félicitations

Répartition des dicastères

Rédigé par Letizia Sauterel

Suite aux résultats des élections municipales du 8 mars 2026, nous vous communiquons ci-dessous, la nouvelle répartition des dicastères pour la législature 2026-2031:

Administration et finances

Alain Renaud
079 294 41 25
syndic@villarzel.ch

Écoles, social et culture

Jocelyne Pfander
079 383 44 71
instruction@villarzel.ch

Infrastructures

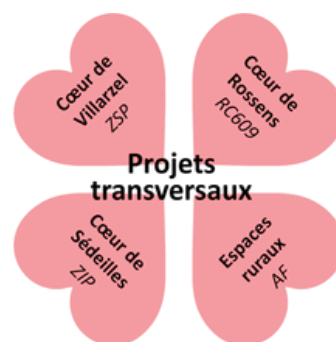
Cédric Chételat
079 547 76 82
infrastructures@villarzel.ch

Routes, domaines et voirie

Jean-Marc Schülé
079 580 53 07
routes@villarzel.ch

Police des constructions et protection de la population

Nadia Barthlomé
079 604 47 30
batiment@villarzel.ch



Nouvelle composition du bureau du Conseil général - 2026-2031

Rédigé par Letizia Sauterel

A l'issue de l'assermentation des autorités communales du 16 juin 2026, nous vous communiquons ci-dessous, la nouvelle composition du bureau du Conseil général pour la législature 2026-2031:

Présidente

Roselyne Imberechts
079 815 97 60
presidentcgvillarzel.ch

Vice-président

Quentin Adler
079 541 32 75
postmaster@adler-pro.ch

Secrétaire

Marie Rossier
secretairecgvillarzel.ch

Scrutateurs

Nathalie Hennard
Fabien Spielmann

Scrutateurs suppléants

Brigitte Dumasdelage

Merci pour votre attention

Une page se tourne - Merci Max !

Rédigé par Letizia Sauterel

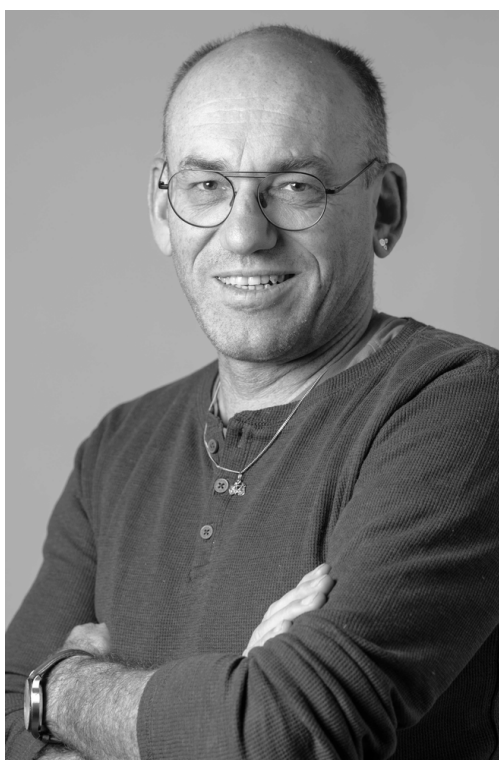
Après quinze années d'engagement au sein de la Municipalité, notre Syndic, Max Blaser, arrive au terme de son dernier mandat. Ces années ont été marquées par un investissement constant, une grande disponibilité et un profond attachement pour sa commune.

Au-delà de son sens des responsabilités et de son engagement sans relâche, il a su faire preuve tout au long de son mandat, d'une grande gentillesse et d'une attention sincère envers ses collaborateurs ; une main de fer dans un gant de velours. Par son écoute, son respect et sa capacité à motiver et unir les équipes, il a instauré un climat de travail empreint de confiance et de collaboration.

Il a œuvré avec conviction au service de la fonction publique et du bien-être de la population. Son action a contribué de manière significative au développement et la stabilité de notre commune.

La Municipalité, le Conseil général ainsi que tous-tes les employés-es communaux tiennent à lui adresser leurs plus sincères remerciements pour toutes ces années de labeur et de dévouement.

Nous lui exprimons notre reconnaissance pour le travail accompli et lui souhaitons plein de succès et épanouissement dans ses projets futurs.



Max Blaser

merci!

Merci Lionel !

Rédigé par Letizia Sauterel

Au terme de cinq années de mandat, la Municipalité et le Conseil général tiennent à adresser leur reconnaissance à M. Lionel Bussard pour son engagement au service de la commune.

Nous lui adressons nos remerciements les plus chaleureux et lui formulons nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours, tant sur le plan personnel que professionnel.



Lionel Bussard

Merci!

Utilisation de drones - cadre légal

Article tiré du Valbroye Infos

L'utilisation de ces appareils est du ressort de la Confédération en premier lieu et à partir du 1er janvier 2023, la réglementation suisse sur les drones reprend la législation européenne.

Depuis le 10 octobre 2024, le Canton de Vaud, en partenariat avec Skyguide et son application Swiss U-space, a débuté la mise en production d'un guichet cantonal d'annonce de vols de drones. Ce dernier permet à l'exploitant du drone d'annoncer les vols sur le territoire cantonal et de contrôler qu'il ne pénètre pas sur une zone interdite au survol (aérodrome, hôpital avec hélicoptère, etc.). Toutefois, les appareils de moins de 250g, sans caméra, micro ou capteur n'ont pas besoin de s'enregistrer.

Le survol de terrains privés nécessite l'accord du propriétaire ou du locataire. Pour toute prise de vue de personnes identifiables, le consentement de ces personnes est requis, sauf intérêt public prépondérant ou base légale.

Que faire en cas de nuisance ?

- Dialoguer avec le télépilote si celui-ci est connu
- Si le problème persiste, contacter la Police cantonale

<https://www.vd.ch/securite/drones>

<https://www.bazl.admin.ch/fr/drones>



Chantier de la STEP intercommunale

Article tiré du Valbroye Infos

Pour rappel, le projet régional fédère 28 communes vaudoises et fribourgeoises entre Montpreveyres et Granges-sous-Trey et vise à regrouper 6 stations d'épuration (STEP) en une seule. Une nouvelle station d'épuration moderne et performante se construit sur le site de l'actuelle STEP de Lucens. Les 5 autres STEP (Châtonnaye, Trey, Granges, Hermenches et Combremont) seront démantelées et raccordées à la STEP régionale, via des réseaux en partie existants et en partie en cours d'achèvement.

Le projet de réseau reliant les différentes communes permettant d'acheminer les eaux usées jusqu'à Lucens arrive à terme. Le premier maillon de la chaîne, une station de mise en charge, a été inauguré le 10 décembre 2025 à Hermenches.

La mise en route de la nouvelle STEP se fera comme prévu par le planning en été 2026 pour la partie traitement biologique avec l'arrivée des réseaux. Différentes étapes de mise en fonction s'échelonneront ainsi jusqu'à mi-2028 avec la dernière phase, la mise en place du traitement des micropolluants.

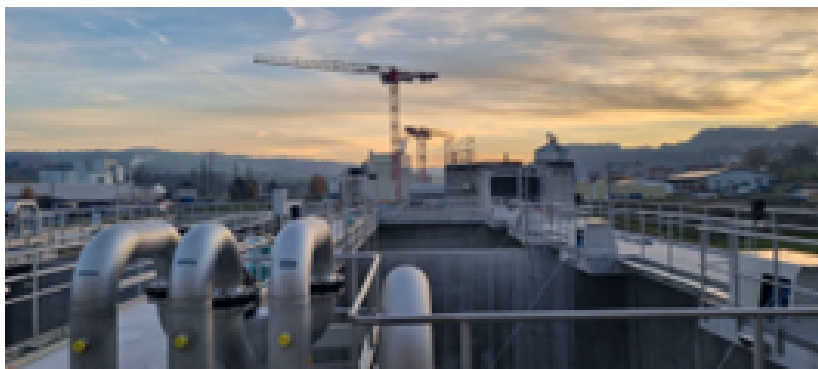
Nos deux STEPS actuelles arrivant en bout de course, le raccordement à cette nouvelle entité permettra à la commune de Villarzel de bénéficier d'un système de traitement actuel et efficient pour l'épurations de ses eaux usées.



À vos agendas !

Une journée portes ouvertes est prévue le samedi 29 août 2026.

Venez nombreux découvrir les coulisses d'une station d'épuration. Une visite passionnante pour comprendre comment l'eau redevient propre avant de retourner à la nature !



Taille des végétaux

Rédigé par Letizia Sauterel

Chers citoyens, chères citoyennes,

La Municipalité de Villarzel souhaite rappeler à la population que l'accès à la déchetterie de Châtonnaye est réservé aux habitants-es de la commune et en aucun cas aux entreprises mandatées pour la taille des haies, des arbres et tout autre entretien.

Nous remercions chacune et chacun de veiller au respect de cette règle et d'en informer les entreprises concernées lors de la planification des travaux.



Votre Municipalité

Lutte contre le frelon asiatique : la Municipalité s'engage

Rédigé par Letizia Sauterel

Face à la progression du frelon asiatique et aux risques qu'il représente pour la biodiversité ainsi que pour la sécurité de la population, la Municipalité a décidé de soutenir activement les mesures de lutte sur le territoire communal.

Ainsi, toute intervention liée à l'élimination des nids de frelon asiatique sera entièrement prise en charge par la commune. Cette couverture comprend l'ensemble des frais, y compris lorsque les nids sont situés sur des propriétés privées.

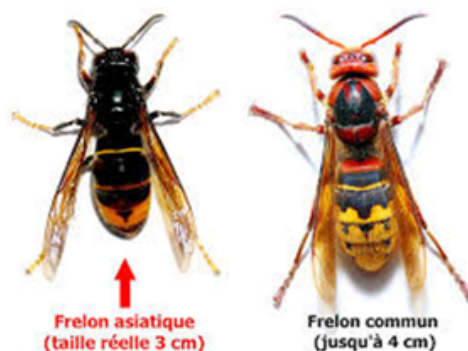
Nous invitons les habitantes et habitants à signaler sans tarder toute suspicion de nid aux autorités communales et à ne pas intervenir eux-mêmes, afin de garantir une gestion sécurisée et efficace de la situation.

La Municipalité remercie la population pour sa vigilance et sa collaboration.

Plus d'informations et contact :

Intersection d'apiculture Frelon-Broye
Champ Vernand 11
1775 Mannens

Jean-Michel Tenthorey
jeanmichelenthorey@icloud.ch
+4179 335 22 87



Appartement à louer à Sédeilles

Appartement de 4.5 pces au 1er étage situé à Route de Romont 9 à 1554 Sédeilles.

Loyer : CHF 1'550.--

Charges : CHF 250.--

Disponible dès le 1er septembre 2026.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour organiser une visite, merci de contacter la Gérances Giroud - M. Romain Bersier au 026 420 01 88.



Avis à la population - Nouvel horaire de l'administration

Rédigé par Letizia Sauterel

La Municipalité informe les habitantes et habitants que les horaires de l'administration seront modifiés **dès le 1er septembre 2026**. **ATTENTION : le bureau ne sera plus ouvert les mercredis mais les jeudis**. Le lundi reste inchangé.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 17h30 – 19h30

Jeudi : 10h00 – 12h30

Nous vous remercions de prendre bonne note de ces changements.

Carnet des naissances

Rédigé par Letizia Sauterel

Toutes nos félicitations aux parents de :

- | | | |
|---------------------|------------|--------------|
| • Axel Chatelan | 04.01.2026 | de Villarzel |
| • Lenny Laurençon | 18.03.2026 | de Sédeilles |
| • Ken Lias Bubenzar | 15.04.2026 | de Villarzel |



Carnet des décès

Rédigé par Letizia Sauterel

Nos sincères condoléances aux familles de :

- | | | |
|--------------------------------|-------------|--------------|
| • Henri Niggeler | 1939 - 2026 | de Sédeilles |
| • Christiane Elisabeth Bersier | 1941 - 2026 | de Villarzel |
| • Josette Caflisch | 1951 - 2026 | de Villarzel |
| • Frédéric Roux | 1951 - 2026 | de Rossens |



Hommages

Christiane Elisabeth Bersier

Maman

Tu es née une journée d'hiver, le 15 décembre 1941, une période pas simple pour tes parents puisqu'elle se situe en plein milieu de la seconde guerre mondiale, quand ton papa, mobilisé dans la cavalerie a dû être absent plus de 1000 jours pour son service militaire. Tu es l'aînée d'une fratrie de 4.

Tu as vite été rejointe par Philippe, puis par Claude et enfin par ta petite sœur Line.

Ton enfance s'est déroulée à la ferme des Cornes à Villarzel, une enfance heureuse au rythme des chevaux, des vaches, et du travail aux champs. L'école a débuté vers tes six ans à l'école primaire de Villarzel. Tu nous racontais qu'à ton premier jour d'école, c'était la première fois que tu quittais les Cornes. Ce premier jour d'école a aussi été le premier jour d'une longue amitié puisque c'est là que tu as rencontré Poupette, ta voisine de table du premier au dernier jour de ta scolarité. Et cette amitié a perduré sur des années.

Les classes à l'époque étaient à plusieurs niveaux, les petits devant, les grands derrière. Je soupçonne que c'est à ce moment-là qu'un grand de trois ans ton aîné, un certain Jean-Albert a déjà repéré la petite Christiane du premier rang.

A la fin de l'école, tu effectues une année d'école ménagère à Granges, puis, tu poursuis par l'école ménagère de Marcelin, passage obligé pour toute future épouse qui se respecte... C'est aussi une école de la liberté, puisqu'il s'agit du premier départ de la maison, loin de la surveillance de maman Alberte. Des amitiés solides se sont créées là-bas.

A ton retour, Jean-Albert s'était empressé de te déclarer sa flamme.

Il lui en aura fallu du courage, puisque, pour arriver jusqu'à toi à sa première visite, il aura dû braver le passage entre tes frères et sœurs, déguisés en militaires, armés de sabres au clair, pour te retrouver enfermée dans ta chambre, par les trois coupables précités.

Pour te remettre sur le droit chemin et pour t'entraîner à parler de la main gauche, Alberte t'as envoyée manger de la vache enragée dans le canton de Berne, à Diesbach, chez le pasteur du village.

Une expérience que tu as adorée car chaque année tu partais faire ton pèlerinage là-bas.

Votre mariage a été célébré à l'église de Villarzel en été 1963. Les naissances ont suivi, Nicole en 64, Sylvain en 66 et Laurent en 1970.

Ton mariage a provoqué un grand déménagement, de la ferme des Cornes à la Ferme de Praman, soit près de 500 m de distance.

Tu as éduqué tes enfants, et profité du peu de temps libre, pour partager avec papa ton amour du chant au chœur des 5 villages, puis au chœur de Dompierre et environs.

Tu as aussi fait profiter de ta formidable voix de soprane, le chœur Chorège de Payerne en compagnie de Philippe et Geneviève.

Les enfants élevés, tu ne te voyais pas rester sans rien faire de ta vie. Tu t'es inscrite au cours croix rouge et t'es formée comme aide à domicile. Tu as commencé à travailler pour le CMS de Payerne, une période de 20 ans que tu as adorée.

La vie a filé, les beaux fils et belles filles sont arrivées, logiquement suivis par 8 petits enfants. Tu les as accueillis, tous avec amour, tu as pris du temps pour chacun d'eux, sans différence, ils étaient tous tes préférés.

La retraite est arrivée, un peu trop vite à ton goût, tu aurais voulu encore poursuivre ton travail adoré. Heureusement, tu as pu compenser cet arrêt de travail par du bénévolat, tu as effectué un nombre incalculable de kilomètres jusqu'à tes 80 ans, et au fameux covid.



Christiane Elisabeth Bersier
1941 - 2026

Ça a été pour toi une période compliquée, toi qui adorais échanger, partager, tu t'es retrouvée obligée de te masquer, tes rencontres ont été entravées, tu as vraiment vécu cette période comme une punition. Et c'est depuis ce moment que nous avons constaté un certain repli sur toi. Tu as arrêté le bénévolat, le chant. Tes déplacements en voiture se sont limités (heureusement) aux commissions chez Denner, aux visites chez Poupette, à ton jardin et surtout aux arrosages au cimetière de Villarzel.

Et puis voilà, un certain mardi soir de fin janvier, tu parles une langue inconnue, tu ne nous comprends plus, départ en ambulance à Fribourg, Scan, diagnostic AVC du côté de la parole, tsunami dans ta tête et dans la nôtre... redépart au CHUV... traitement pour dissoudre le caillot, retour de la parole, début de réadaptation, et là, je crois que l'obstacle t'as semblé trop grand, tout réapprendre, j'imagine que le sommet t'a paru inatteignable.

Tu nous disais ces derniers temps que tu priais chaque nuit pour que Dieu te fasse retrouver Jean-Albert, il te manquait tellement ! c'est maintenant chose faite, nous sommes reconnaissants que ta volonté ait été exaucée.

Alors même si la fin de l'histoire est un peu triste, même si tu vas beaucoup nous manquer, n'oublions pas que le 99% de ta vie a été belle et bien remplie, nous tes enfants et petits-enfants te sommes infiniment reconnaissants pour tout ce que tu as fait pour nous. La plus belle chose que l'on puisse te dire aujourd'hui est tout simplement :

Merci maman.

Hommages]

Josette Caflisch

Josette Caflisch qui voulait qu'on l'appelle « Jo » s'en est allée rejoindre les étoiles le lundi matin 16 Mars 2026.

Jo était née à l'hôpital de Nyon le 26 Avril 1951. Elle a passé toute son enfance et la première partie de sa vie dans la commune de Vich (VD) à laquelle elle était très attachée. Ensuite elle déménagea plusieurs fois mais est toujours restée sur la Côte, sa région adorée dont elle parla avec nostalgie jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Jo travailla d'abord dans une banque à Genève. Puis, comme téléphoniste à Genève. Ensuite, elle fut mère au foyer durant quelques années, elle s'occupait de ses deux fils. Elle reprit ensuite le travail en tant que vendeuse. D'abord en librairie puis en bijouterie au centre commercial de la Combe à Nyon.

En 2012, elle quitte sa Côte pour venir s'installer à Villarzel avec son mari, ses deux fils et ses belles filles. Cela était un projet familial. Même si ce n'était pas facile de quitter sa région, Jo a tout fait pour recréer une maison accueillante dans ce petit village. Par la suite, elle avait beaucoup de plaisir à être ici et à nouer des liens avec différentes personnes du village.

C'est ici qu'elle entama un nouveau chapitre de sa vie. Celui de devenir « Mamie ». D'abord avec William en 2018 puis Emilie en 2020. Arrivèrent ensuite Lucie en 2023 et enfin Matteo en 2024.



Josette Caflisch
1951 - 2026

Au printemps 2022, elle perdit son mari et eu le diagnostic d'Alzheimer. Malgré cela, elle continua à mener sa vie avec le sourire et avait énormément de bonheur à s'occuper et côtoyer ses petits-enfants. Elle aimait particulièrement passer du temps chez elle, dans son jardin quand les beaux jours arrivaient et profiter de la piscine. Elle adorait les chats et le dernier qu'elle eut est Rio qui se balade chaque jour dans Villarzel.

Depuis 2024, elle allait plusieurs jours par semaine au CAT à Lucens où elle avait beaucoup de plaisir à se rendre.

Début 2026, elle tombe malade et s'en va très rapidement à l'âge de 74 ans rejoindre son mari Jacques Caflisch notre « papi ».

Nous tenions à rendre hommage à notre « mami » adorée.

C'est grâce à elle et « papi » que nous devons la chance d'avoir notre maison et ce grand jardin où nos enfants grandissent, s'épanouissent et vivent une belle enfance. Nous vous en serons à jamais reconnaissants.

Maman, Jo, Mami, aujourd'hui tu n'es plus là physiquement mais ta bonté, ta générosité, ta liberté, ta joie de vivre, ta beauté nous accompagneront pour toujours et nous ne t'oublierons jamais.

Tu t'en es allée au crépuscule d'un nouveau jour en ce lundi matin 16 mars 2026. A la fin de l'hiver quand la nature commence doucement à reprendre vie. Comme pour nous laisser un message d'espoir.

Ta famille qui t'aime Cyril, Steven, Caroline, Céline, William, Emilie, Lucie et Matteo.

Nous profitons de ce texte pour remercier toutes les personnes de Villarzel et autres qui nous ont soutenus dans cette épreuve.

Famille Caflisch

Hommages]

Frédéric Roux

Frédéric Roux est né le 3 avril 1951. C'est le cadet d'une fratrie de cinq. « Le gâtion », comme disaient ses frères et sœurs. Ses parents Hélène et William sont paysans.

Très tôt, il se passionne pour le bétail. Le domaine est trop petit pour faire vivre deux paysans : son frère aîné Jean-Jacques y travaille déjà. A sa sortie d'école, il doit donc se résoudre à faire un apprentissage de ferblantier à Payerne.

En 1970, il rencontre la nouvelle institutrice de Sédeilles : Claudine. Et c'est le coup de foudre ! Après l'école de recrues et le paiement des galons de sous-off, ils se marient à l'église de Villarzel le 24 novembre 1973. Ils auront deux enfants : Sabine et Sylvain.

Frédéric a pu concrétiser son rêve : devenir paysan et s'occuper de ses vaches Holstein. Il participe même à des concours de sélection pour son bétail.

Il est heureux. La famille s'agrandit, avec l'arrivée de six petits-enfants : Margot, Simon, Augustin, Clara, Emile et Apolline : ses six rayons de soleil !

Les années passent, il reste passionné par son métier. En 2016 vient le temps de la retraite, le moment où il faut se résoudre à vendre son troupeau, un moment de tristesse pour Frédéric.

Depuis 2020, malheureusement, les ennuis de santé se suivent. Frédéric fait face, se bat, jusqu'à ce mois de mai 2026 où tout se dégrade, là, il lâche prise et s'endort paisiblement, dans le service des soins palliatifs à Orbe, le dimanche 31 mai 2026.

Claudine Roux



Frédéric Roux
1951 - 2026

Hommages¹

Henri Niggeler

Comme une vigne au matin, nos vies arrivent ici,
avec leurs branches fragiles, leurs fruits mûrs ou espérés.
Nous ne venons pas seuls : une sève nous précède et nous relie.

« Je suis le cep et mon père est le Vigneron »

Et si, pour Henri, nous composions ensemble une fresque...
Non pas une image figée, mais une œuvre en mouvement, traversée de voix, de gestes, de savoirs, de musiques et de chemins qui convergent.

Au seuil de sa quarantième année, il eut cette idée audacieuse :
imaginer une Terre Nouvelle.

Alors Henri rassembla.

Avec Charles Apothéloz, Jean Monod et d'autres compagnons de route,
il osa une œuvre collective.

Il fit venir de la musique, des récitants, des paroles bibliques et des chœurs.

Ensembles, il créèrent un vaste tableau vivant : des chars avançant vers un même lieu, des foules en marche, cinq mille personnes réunies.

Ce n'était pas seulement un spectacle...

c'était déjà une manière d'habiter le monde : faire tenir ensemble ce qui pourrait rester dispersé.

Henri avait ce don : relier.

Relier les personnes, les disciplines, les époques.

Relier sans jamais confondre.

Ce n'est sans doute pas un hasard si ce verset biblique lui était cher :

Je suis le cep, mon Père est le vigneron

Une image simple, pour dire que la vie circule,

que rien ne tient tout seul,

que chacun reçoit et transmet à son tour.

Relier la science et la culture,

la technique et l'humain,

le détail précis et la vision d'ensemble.

Formé à la rigueur des sciences, laborant en physique , puis acteur des débuts de l'informatique — à l'époque des cartes perforées — Henri connaissait la valeur de l'exactitude.

Mais jamais au détriment de l'humain.

L'idée qu'un collègue, entré dans l'entreprise en même temps que lui, puisse être licencié, lui était insupportable.

Certaines lignes, chez lui, ne se franchissaient pas.

Plus tard, la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne lui ouvrit ses portes. Il n'était pas bibliothécaire de formation. Son érudition, sa mémoire prodigieuse, son amour du savoir vivant élargissaient le flux de ses passions. Chef du service du prêt, il fit circuler non seulement des livres, mais une attention : aux personnes, à la mémoire patrimoniale, à l'histoire qui continue de nous parler quand on sait l'écouter.

Car Henri écoutait.

Les langues, d'abord : le français, les patois, les langues franco-provençales, la langue d'oc.

Avec Marianne, il était patoisant, enraciné dans une culture qui se dit à voix basse et se transmet par fidélité.

Lors de sa cinquantième année, le Félibrige décerna à Henri Niggeler le titre de Sòci, c'est-à-dire Représentant du Félibrige pour la Suisse. Cette association patrimoniale fut créée en 1854 par Frédéric Mistral, Prix Nobel de Littérature en langue provençale.

Grand défenseur du patois vaudois, Henri a très vite fait l'analogie entre le francoprovençal et le provençal, mais aussi avec toutes les langues minorisées du monde, considérant qu'elles faisaient partie du patrimoine mondial immatériel de l'humanité.

Approchant de la soixantaine, Henri Niggeler endossa le titre de vice-président de l'Académie Rhodanienne des Lettres, association qui fait le lien entre toutes les langues parlées le long du Rhône, de sa source jusqu'à la Méditerranée où se jette le fleuve. Bien en amont, la lecture du « Chant du Rhône » de Ramuz était déjà la source de ses intérêts.

En 2012, à la demande de l'Association du jumelage Franco-Suisse entre Moudon et Mazan, Henri a été mis en relation avec le Felibre Jean- Bernard Plantevin.

Ensemble, ils ont travaillé sur la correspondance entre Frédéric Mistral, le chanter de la Provence, et Eugène Burnand, le peintre moudonnois qui a illustré Mirèio, le plus célèbre ouvrage de Mistral.

De 2013 à 2014, ils ont donné, en Provence et en Suisse romande, une quinzaine de conférences partagées à deux voix.

Le Felibre Plantevin mesure son engagement culturel pour son cher pays, en découvrant le travail considérable sur Eugène Burnand, dont la famille lui confie le fond des archives du domaine

de Seppey, archives qu'il a contribué à intégrer au département des manuscrits de la BCU de Lausanne. Il s'incline devant sa titanesque étude sur les relations épistolaires entre Burnand et Mistral dans le but d'illustrer le texte Mirèio.

Henri Niggeler est un exemple d'humilité, un exemple de sincérité, un exemple de volonté et de pugnacité, mais aussi un exemple d'érudition, de disponibilité et surtout, bien sûr, un exemple de droiture.

Père économe de paroles, Henri ne jugeait pas.
Il laissait à ses enfants la liberté d'être eux-mêmes.
Et lorsque la parole venait, elle touchait juste.
Elle portait loin, précisément parce qu'elle n'était ni abondante ni pesante.

Aujourd'hui, nous pourrions dire: c'est tout un savoir qui part.
Et pourtant, ce savoir ne s'éteint pas.
Il circule comme la sève dans la vigne.

Il demeure dans les livres, dans les langues sauvegardées,
dans ses enfants,
dans la musique de Marianne,
dans les mémoires qu'Henri a réveillées et confiées.

Une fresque ne disparaît pas quand le peintre s'éloigne.
Elle continue de parler à ceux qui la regardent.
Et peut-être est-ce cela, la Terre nouvelle : non pas un ailleurs lointain,
mais une vie reliée, transmise, déjà à l'œuvre parmi nous.

Regards croisés de Dina Rajhons et Jean Bernard Plantevin



Henri Niggeler
1939 - 2026

Lutte contre le moustique tigre : un enjeu de santé publique pour notre commune

Depuis quelques années, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'installe progressivement dans de nombreuses régions d'Europe, y compris en Suisse. Reconnaissable à ses rayures noires et blanches, ce moustique est particulièrement actif durant la journée et s'adapte facilement aux environnements urbains. Sa présence n'est pas seulement une nuisance : il peut également transmettre certaines maladies virales.

Quels sont les risques ?

Le moustique tigre est capable de transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya ou encore le virus Zika. Même si ces maladies restent rares sous nos latitudes, leur apparition est possible, notamment lorsque des personnes infectées voyagent et reviennent dans la région. La prévention est donc essentielle pour limiter tout risque de propagation.

Que pouvons-nous faire à notre échelle ?

La lutte contre le moustique tigre repose avant tout sur des gestes simples que chacun peut appliquer :

- Éliminer toutes les eaux stagnantes autour de son domicile
- Vider régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs
- Couvrir les réservoirs d'eau de pluie
- Nettoyer les gouttières et évacuations
- Ranger ou éliminer les objets pouvant accumuler de l'eau



Ces actions, répétées chaque semaine, permettent d'interrompre le cycle de reproduction du moustique.

Le rôle de la commune

La commune s'engage activement dans la surveillance et la prévention. Des campagnes d'information, des contrôles ciblés et, si nécessaire, des interventions spécifiques sont mis en place pour limiter la prolifération du moustique tigre. Cependant, sans la participation active des habitants, ces efforts restent insuffisants.

Adoptons les bons réflexes !

La lutte contre le moustique tigre est une responsabilité collective. En adoptant des gestes simples et en restant vigilants, nous pouvons protéger notre qualité de vie et prévenir l'apparition de maladies.

Pour toute question ou signalement, n'hésitez pas à contacter les services communaux.

Ensemble, agissons dès maintenant pour un environnement plus sain et plus sûr.

Pro Senectute Vaud - Informations et activités pour les seniors

Sur le site internet de Pro Senectute Vaud, les personnes à la retraite peuvent consulter la liste des nombreuses activités proposées tout au long de l'année, ainsi que des informations utiles, des conseils et des prestations de soutien.

Afin de rester informé-e des nouveautés, il est possible de s'abonner à la newsletter régionale. Des brochures sont également disponibles au guichet de l'administration communale de Valbroye.

Plus d'informations sur : www.prosenectute-vaudoise.ch

En septembre, pédaler c'est gagner avec Cyclomania - 2e édition

Rédigé par Thibaud Chevalley - COREB

Du 1er au 30 septembre 2026 aura lieu la seconde édition du **Défi cycliste de la Broye** qui s'adresse à la population de toute la région. Villarzel fait partie des 12 communes qui participeront activement à ce défi régional.

L'idée est d'encourager les habitant-es, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien.

Vous téléchargez l'application, enregistrez vos déplacements, récoltez des points pour vous et pour la région. De nombreux prix seront en jeu.

En participant, vous vous engagez en faveur du vélo, autrement dit d'une mobilité durable dans votre commune.

Plus d'informations suivront via la COREB et la commune à l'approche du mois de septembre



Journée coup de balai

Rédigé par Jocelyne Pfander

C'est le 21 mars que s'est déroulée la journée «Coup d'balai» dans les cantons de Vaud et Fribourg. Une quinzaine de citoyennes et citoyens se sont mobilisés pour ramasser des déchets dans la commune. Malgré quelques dépôts aux abords des routes et en lisière de forêt, nous pouvons dire que nous avons peu de déchets sauvages dans notre commune ; la matinée a donc suffi à tout nettoyer. Tout le monde a ensuite été récompensé par un délicieux repas préparé et offert par Patrick et Martine Riesen. Un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont investis pour cette journée.



LA SENSIBILISATION, ÇA COMMENCE TÔT !

Association culturelle de Villarzel

 **Ensemble,
faisons vivre nos 3 villages!**

L'Association culturelle de Villarzel **recherche de nouveaux membres,** ainsi qu'**un(e) caissier(ère)** pour renforcer son comité.

Chaque année, nous organisons deux à trois animations qui favorisent les rencontres entre habitants et contribuent à la convivialité de nos villages. Afin de poursuivre ces activités et de développer de nouveaux projets, nous souhaitons accueillir de nouvelles personnes motivées, prêtes à s'investir selon leurs disponibilités.

Pour tout renseignement, contactez notre président, Flavien Jauquier, au 079 361 35 01.



Information paroissiale, programme estival des cultes

« Observez les fleurs des champs, regardez comment elles poussent ! Elles ne filent pas et elles ne tissent pas. Pourtant, je vous le dis : même Salomon, avec toute sa richesse, n'a jamais eu de vêtements aussi beaux qu'une seule de ces fleurs. Si Dieu habille ainsi l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs et qui demain sera jetée au four, à combien plus forte raison le fera-t-il pour vous... gens de peu de foi ! »

La Bible - Luc 12, 27- 28

Cet été, prenons le temps de regarder les fleurs des champs, celles qui s'épanouissent avec grâce sur le bord de nos chemins, sans jamais s'inquiéter du lendemain. Jésus nous le rappelle : même le roi Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu d'une parure aussi éclatante que la plus simple des marguerites. Si Dieu prend un tel soin de l'herbe sauvage, imaginez avec quelle tendresse Il veille sur chacun de nous.

Que l'été soit pour nous une saison de confiance et de légèreté — une invitation à déposer nos soucis et à nous laisser porter par la grâce, comme une fleur qui s'ouvre simplement au soleil.

Rejoignez-nous aux cultes de l'été : vous y êtes chaleureusement attendus !



Fête nationale - Programme du 1^{er} août 2026



FÊTE NATIONALE SUISSE 2026 et 20 ANS DE FUSION DE LA COMMUNE



L'association des Paysannes Vaudoises ainsi que la Municipalité ont le plaisir d'inviter la population à la traditionnelle fête nationale.

Où : Grande salle de Sédeilles

Date : **Samedi 1^{er} août 2026**

18h00 : Apéritif - Verre de l'amitié
Maquillage pour les enfants et atelier « lampions »
Intermède musical
Accueil par le syndic
Déplacement au repas

19h30 : Repas
Animation avec magicien

Buffet de salade

Saucisson vaudois

Panna cotta coulis de fruits

Le repas est offert à tous les habitants-es de la commune sur inscription (délai au 17 juillet 2026).

Une participation de frs. 20.--/personne sera demandée aux personnes hors commune.

20h00 : Intermède musical

20h30 : Partie officielle – Intermède musical

Allocution du syndic
Lecture du Pacte fédéral
Discours de Mme Mayor
Hymne national

21h10 : Dessert

21h30 : Cortège aux lampions
Tour du village, suivi de l'allumage du feu

22h00 : Feu du 1^{er} août

22h30 : Après-soirée
Bar, DJ et tablées

L'association des Paysannes Vaudoises et la Municipalité, ainsi que l'association Villa'Joie et l'Amicale des sapeurs-pompiers se réjouissent de vous accueillir à cette occasion. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses.



A vos agendas ! Clou Rouge 2026



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE



AU CŒUR
DE VILLARZEL



CLOU ROUGE 2026: Villarzel au cœur des journées européennes du patrimoine

Symbole fort et immédiatement reconnaissable, un grand Clou Rouge sera planté du dimanche 30 août au dimanche 13 septembre 2026 à Villarzel, dans le vieux village, vers la Tour, comme une invitation à s'arrêter, à observer, à comprendre et à préserver ce que nous ont légué les générations...

Figurant à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS), le village de Villarzel peut s'enorgueillir de son patrimoine bâti. Doté d'un bourg médiéval dont les origines remontent au XIII^e siècle, le village-rue broyard comporte un ensemble de fermes d'une grande qualité architecturale.

Souhaitant valoriser son passé culturel, la commune entreprendra ces prochains mois la restauration de son église, puis de sa tour « des pauvres », qui marquait alors l'entrée du bourg.

Avec le soutien de la Commune de Villarzel et l'association Au cœur de Villarzel. Avec le partenariat du Canton de Vaud, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

LE CLOU ROUGE
2026



Photo Christophe Badoux

Infos et inscriptions : <https://clourouge.patrimoinessuisse.ch>, N° 8 ou
directement en cliquant : [8 – Villarzel: un précieux héritage médiéval et rural](#)



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

AU CŒUR
DE VILLARZEL



Patrimoine Suisse et les associations de la commune de Villarzel vous invitent

Les samedi 12 et dimanche 13 septembre
visites guidées, marché d'artisans et animations !

Au programme du samedi 12 septembre

- 10h00 – 18h00: Marché d'artisans
- 10h00 – 11h15: Randonnée de la gare de Granges-Marnand à Villarzel ; *
- 11h30 – 12h00: Vernissage Clou Rouge et allocutions ;
- 12h00 – 12h45: Apéritif offert par la commune ;
- 12h30: Repas sur inscription (grillades ou langue de bœuf, sauce câpres);
- 13h30 – 17h00: Visites guidées des bâtiments historiques ; *
- 17h00 – 24h00: Animations avec Pipo et Ni Vu Ni Connu à Tricyclette

Au programme du dimanche 13 septembre

- 09h30 – 10h30: Culte à l'église de Villarzel
- 10h30 – 15h00: Brunch sur inscription
- 13h30 – 17h00: Visites guidées des bâtiments historiques *

* = sur inscription auprès de www.patrimoinesuisse-va.ch/clou-rouge-2026/villarzel



Pour réserver vos repas
inscription par ce QR



Animation villageoise - 1er novembre 2026



Municipalité
de
1555 Villarzel



Animation villageoise 2026

Dimanche 1er novembre 2026 dès 11h30



Vous êtes cordialement invités à la grande salle de Sédeilles.

Comme à l'accoutumée :

- L'apéro est offert par l'Amicale des sapeurs-pompiers.
- Le menu vous est également offert par la commune (*Macaroni de l'alpage*)
- Une modeste participation sera encaissée auprès des personnes non résidentes.
- Les boissons seront vendues à prix raisonnable.

Et pour terminer en douceur, vos desserts « maison » sont les bienvenus.

Nos vifs remerciements à l'Amicale des sapeurs-pompiers (ASPV) pour l'organisation de cette journée.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreuses et nombreux à cette occasion, nous vous adressons nos cordiales salutations.



La Municipalité
et l'ASPV

Administration communale – route de Romont 9 – 1554 Sédeilles 026/658 00 30
Heures d'ouverture : lundi 17h30-19h30 et mercredi 10h00-12h30 administration@villarzel.ch

CCSPA - Payerne - Heures d'ouverture 2026

CCSPA – Payerne

*Centre de collecte de sous-produits animaux
(déchets carnés)*

Route de Grandcour 86 - 1530 Payerne

Tél. 026 / 660'36'12 Urgences : 077 / 447'18'82

HEURES D'OUVERTURE 2026 :

**du lundi au vendredi de 08 h 00 à 11 h 30,
le samedi de 08 h 00 à 11 h 00.**

**Le centre est fermé tous les après-midi
ainsi que les jours fériés suivants :**

Jeudi 1er janvier	(Nouvel An)
Vendredi 02 janvier	(Nouvel An)
Vendredi 03 avril	(Vendredi-Saint)
Lundi 06 avril	(Pâques)
Jeudi 14 mai	(Ascension)
Lundi 25 mai	(Pentecôte)
Samedi 1 ^{er} août	(Fête nationale)
Lundi 21 septembre	(Jeûne fédéral)
Vendredi 25 décembre	(Noël)

2027

Vendredi 1er janvier	(Nouvel An)
Samedi 02 janvier	(Nouvel An)

Afin d'organiser l'horaire de travail de l'ouvrier équarrisseur et en raison du temps de prise en charge plus important, les cadavres des gros bovins et équins seront acheminés au centre avant 10 h 30.

AAS - Lucens - Heures d'ouverture - Vacances estivales



Agence d'assurances
sociales



Association Régionale d'Action
Sociale

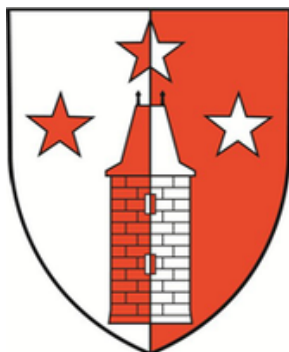
AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES DE LUCENS Avenue de la Gare 4b – 1522 Lucens

Heures d'ouverture du lundi 29 juin au vendredi 14 août 2026

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 11h30	Fermé
Mardi	Fermé	14h00 – 16h30
Mercredi	8h00 – 11h30	Fermé
Jeudi	8h00 – 11h30	Fermé
Vendredi	8h00 – 11h30	Fermé

Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 17 août 2026

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 11h30	Fermé
Mardi	Fermé	14h00 – 16h30
Mercredi	8h00 – 11h30	Fermé
Jeudi	8h00 – 11h30	Fermé
Vendredi	8h00 – 11h30	14h00 – 16h00



Horaires d'été 2026 de l'administration communale

L'administration communale sera fermée durant
les vacances d'été du :

vendredi 24 juillet 2026
au
vendredi 7 août 2026

Reprise de l'horaire normal dès, le lundi 10 août 2026 :

Tous les lundis : de 17h30 à 19h30
Tous les mercredis: de 10h00 à 12h30

Fermeture exceptionnelle le lundi 17 août 2026

RAPPEL : dès le 1er septembre 2026 l'administration
sera ouverte:

Tous les lundis : de 17h30 à 19h30
Tous les jeudis: de 10h00 à 12h30

En cas d'urgence uniquement :

syndic@villarzel.ch

La Municipalité vous souhaite à toutes et à tous,
un très bel été !

Grefe municipale :

Route de Romont 9
1554 Sédeilles



026 658 00 30



administration@villarzel.ch

www.villarzel.ch

